IX

M. Méline.

Un homme dont on parla, en 1871, quoiqu'il ne fît point partie de l'Assemblée Nationale, un homme qui occupa alors l'attention publique, par son attitude comme membre de la Commune et comme ami timide du Gouvernement de Versailles, mérite d'avoir sa place en cette exposition, presqu'intime, de politiciens. Je veux désigner M. Méline, dont l'autorité s'est si puissamment imposée à notre actualité.

Je n'ai pas pour habitude de présenter, aux lecteurs, une simple et sèche biographie des hommes qui passent, rapidement, il faut le reconnaître, au travers de nos heures. Je ne sépare point, d'ordi-

naire, mes modèles du récit anecdotique, de la forme littéraire, et il me semble que cette façon de portraiturer ceux qui vont et qui viennent, dans une mêlée un peu confuse, devant le public, n'est point sans intérêt.

Avec M. Méline, cependant, il devient malaisé de faire de l'art ou de la fantaisie ; il est plus malaisé, encore, de philosopher. M. Méline est, en effet, un homme tout nu, l'un de ces hommes qui n'ont point d'histoire ou dont l'aventure, très banale, s'estompe et se fond dans les grisailles de leur époque. Rien de particulier ne le caractérise, rien de saillant ne le met en dehors de la foule et si la chance qui travaille quelquefois — trop souvent même — pour ceux qui, dans la vie, « font tapisserie, » pour ceux qui ne méditent contre elle ni viol ni coquetterie, ne s'était offerte et ne s'offrait encore à lui, capricieuse comme toute femelle, il n'y aurait aucun inconvénient, en dépit du rôle important qu'il tient dans le monde parlementaire, à négliger sa personnalité.

En l'heure présente, pourtant, il est nécessaire de le dire, pour ne pas être injuste, la personnalité de M. Méline semble grandir et s'élever au-dessus des ombres vulgaires qui hantent le Parlement. Il est sans histoire et, près des hommes dont l'histoire

est trop compliquée, trop mélodramatique, trop roman-feuilletoniste, il représente comme une paix matérielle, comme une sécurité morale qu'on n'a pas le loisir de dédaigner. Il pourrait s'imposer au public comme un calmant s'impose à un malade. Il pourrait être l'émollient destiné à adoucir, définitivement, les coliques de Panama.

Fluet, tout en os et tout en nerfs, de noir vêtu comme un parfait notaire dont il a les favoris traditionnels ainsi que la grâce professionnelle, M. Méline erre dans les couloirs du Palais-Bourbon, habituellement chargé d'une immense serviette de laquelle débordent d'innombrables paperasses. Il est un des assidus de la Chambre, l'un des fidèles de la tribune, l'un aussi des laborieux qui s'enferment dans les locaux des commissions, pour y élaborer projets sur projets et non pour y sommeiller ou pour y intriguer.

Avocat instruit et intelligent, au début de sa vie, il eut une vision fort étrangère aux destinées qui sont actuellement les siennes, à la pensée qui le dirige aujourd'hui.

Très pieux, très catholique, il organisa des sociétés religieuses, fut membre influent d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul et combattit ce que ses collègues de la droite nommeraient le bon combat.

Mais cette ferveur sainte et de sacristie n'eut, chez lui, que la durée d'une fièvre maligne, et lorsque la République fut proclamée, au Quatre-Septembre 1870, il renonça à sa foi, se retourna vers Satan, ses pompes et ses œuvres et accepta d'être l'adjoint au maire du premier arrondissement de Paris.

Pendant le siège, il ne fit guère parler de lui. Cependant, quand le Dix-Huit-Mars jeta son tocsin et ses clameurs sur la grand'ville, il sortit de son bureau administratif et joignit son nom à celui des révoltés. Ce nom plut aux Parisiens qui l'appelèrent à siéger dans les conseils de la Commune.

Que se passa-t-il, alors, dans l'esprit de M. Méline? Fut-il épouvanté par quelque rêve tragique, par la divination des choses extraordinaires qui allaient s'accomplir et qu'il ne voulait ni approuver, ni blâmer; fut-il attristé, soudain, par cette parodie gigantesque et sanglante des jours révolutionnaires? Nul ne saurait le dire. Quoi qu'il en fût de son intime pensée, il se retira de l'Assemblée communaliste, il donna sa démission de représentant insurrectionnel de la capitale et il se hâta de reprendre, en apparence, l'attitude sans danger d'un simple spectateur qui note l'enchaînement et le déchaînement des événements.

Des heures calmes ayant succédé aux heures tem-

pétueuses, du soleil ayant succédé à la lueur de la poudre et du pétrole, il ne tarda point à reparaître sur la scène politique et, en 1876, il entra au département de la Justice, en qualité de sous-secrétaire d'Etat, M. Martel étant ministre. Une vague ressemblance physique existait entre M. Martel et M. Méline, et il y eut quelque gaîté caricaturiste dans le rapprochement de ces deux hommes.

Il fit partie, alors, du cabinet présidé par M. Jules Simon, ministre de l'intérieur, de ce cabinet qui devait rester célèbre dans l'Histoire, par l'aventure de sa chute, au Seize-Mai 1877.

Dans un chapitre spécial, je parlerai de l'intrigue qui amena cette chute. Cependant, il est un fait à peu près ignoré qui la marqua, originalement, et que je puis placer ici.

M. le maréchal de Mac-Mahon qui commandait, en ce temps-là, à la République, était un soldat dans toute l'acception du mot, employant des procédés de caserne dans les choses du gouvernement et renvoyant ses collaborateurs, lorsqu'ils avaient cessé de lui plaire, ainsi qu'on congédie une ordonnance. Or, M. Jules Simon, à la veille du Seize-Mai, ayant prononcé un discours qui contraria le Maréchal et s'étant présenté devant lui, dans la même journée, éprouva les effets de sa colère et de sa brutalité.

— Monsieur, lui dit le Président, vous n'avez plus ma confiance. Je n'ai plus rien à vous communiquer et je vous prie de f... le camp !

L'apostrophe était vive. Elle fut le prélude du Seize-Mai, ce coup d'Etat avorté, cette folie politique que nul n'expliquera peut-être jamais, que M. de Mac-Mahon lui-même n'a peut-être jamais comprise.

Constamment réélu député depuis la dissolution fameuse de la Chambre en 1877, M. Méline se fit surtout remarquer par une compétence incontestable, quoique discutée, dans les questions économiques.

Protectionniste ardent, il affirma ses convictions, dans les commissions spéciales, et les fit prévaloir comme président de la commission des Douanes.

Il s'attira, ainsi, plus d'une attaque, et l'on se souvient que l'application de ses théories provoqua divers conflits internationaux qui ne sont point apaisés. Quelques esprits judicieux ne sont pas même sans inquiétude devant la mise en évidence de M. Méline, et se demandent si son nom n'apporterait point, dans les affaires courantes et gouvernementales, certaines complications.

Le peuple sourit au nom de M. Méline. Il lui a donné, en effet, un gage de joyeuseté, en 1883, étant ministre de l'Agriculture, lorsqu'il fonda

l'Ordre du Mérite Agricole. Ce genre de chevalerie ne manque pas, en vérité, de pittoresque, de comique, et, dans une époque où le carnaval se meurt, il semble en faire revivre les oripeaux. Mais pourquoi trop critiquer? Les petites vanités veulent à boire et à manger ainsi que les grandes, leurs sœurs, et le Mérite Agricole va bien à leur taille.

Il est une coïncidence curieuse. A l'heure où M. Clémenceau s'écroule, s'émiette et disparaît, coupé en morceaux, dans la confusion et dans la tourmente des événements, M. Méline sort de l'ombre, de plus en plus, comme ces cartes que les prestidigitateurs font surgir d'un jeu placé dans un verre. Déjà, en 1888, lorsque M. Floquet quitta la présidence de la Chambre pour former un cabinet, MM. Méline et Clémenceau se trouvèrent en présence, dans une rivalité, et briguèrent les suffrages du Parlement, pour l'obtention du fauteuil. M. Clémenceau échoua, dans sa candidature, et M. Méline fut élu. N'y aurait-il pas quelque fatalité dans la rencontre de ces deux hommes, dans leur marche au travers de la vie, et ne serait-on pas bien venu à croire à cette fatalité, si l'on évoque le Dix-Huit Mars 1871, date où MM. Clémenceau et Méline se tendirent la main, par-dessus les canons fameux de Montmartre ?

La vie politique de M. Méline est simple, donc, ou à peu près. Quel que soit le sort que l'existence lui réserve, sa vie restera simple, trop simple peut-être, dans un temps où il faut savoir « machiner » ses jours et ses pensées, pour être en mesure de diriger les hommes, de résister à leur effort égoïste et obstiné.

M. Méline est, en politique, un modéré. Mais la modération est-elle bien appropriée aux moments fiévreux qui battent les dernières années de ce siècle, comme les pulsations d'un cœur à son déclin, heurtent les artères d'un moribond ?

M. Méline est un orateur clair, net et tranchant, avec une sorte d'onction, d'amabilité, dans sa parole, qui s'allient adroitement à la ténacité instinctive qui est le propre de son tempérament, à son désir constant de vaincre et de convaincre. Mais la douceur, mais le raisonnement paisible, logique, mais la saine philosophie des choses sont-ils, désormais, de nature à satisfaire les hommes, peuvent-ils apporter quelque ordre favorable et fécond, dans une société qui semble jouer à colin-maillard et à laquelle on ne cesse de toutes parts, un peu, de crier : « casse-cou ? »

Il est des côtes qu'un attelage ne franchit qu'à coups de fouet.

La société actuelle me paraît être au bas de l'une d'elles. M. Méline eût pu aider à lui mettre le harnais, pour la marche. Il n'aura jamais la main robuste du charretier qui l'enlèvera, dans la montée qui l'arrête.